

# MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

LE 4 MARS 2014

Séance **de consultation publique** du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 4<sup>e</sup> jour de mars 2014 à l'édifice municipal à 19:30.

Les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec et les avis publics ont été affichés.

Est présent son honneur le *Maire Drew Somerville* et les conseillers suivants: *Normand Lussier, Tina Calvarese, Dale Langille, Michael Houle, Howard Silverman et Lucie Bourdon* tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Mme *Diane Lawrence*, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

**À 19h30, Monsieur le maire ouvre la séance et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.**

2014-03-57

## ORDRE DU JOUR

**IL EST** proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par madame la conseillère Tina Calvarese

**et résolu unanimement par les conseillers**

**QUE** l'ordre du jour demeure tel que présenté:

1. Ordre du jour
2. CONSULTATION PUBLIQUE SUR le projet de
  - Règlement # 171-28 modifiant le règlement de zonage numéro 171
3. Période de questions
4. Clôture de la séance

## CONSULTATION PUBLIQUE

**Monsieur le Maire Drew Somerville explique que le but de cette rencontre est pour une consultation publique concernant**

**Le Règlement # 171-28 modifiant le règlement de zonage numéro 171.**

**QUE** le règlement de zonage est entré en vigueur le 12 décembre 1990;

**QUE** le Conseil a le pouvoir de modifier ses règlements d'urbanisme et qu'il est souhaitable d'amender ledit règlement dans l'intérêt de la collectivité;

**QUE** une coopérative de santé veut s'implanter dans le sous-sol de l'Office Municipal d'Habitation d'Hemmingford, au 570 rue Bouchard;

**QUE** ce nouvel usage occasionnera peu d'achalandage ce qui ne viendra pas occasionner de désagrément pour les résidents habitant la zone 101-3;

**QUE** cet usage sera autorisé seulement sur le terrain l'Office Municipal d'Habitation d'Hemmingford;

**QUE** le conseil du village de Hemmingford désire modifier en ajoutant une classe de commerce tel que suit :

Le règlement de zonage numéro 171 est modifié à la « grille des spécifications pour les usages autorisés dans les zones 101, 102, 103 et 105 »:

a) à la colonne 101, à la section « usage spécifiquement inclus », par l'ajout du chiffre « 3 »;

b) à la section « normes particulières », par l'ajout de la note suivante :

« **3- Clinique médicale autorisée dans le secteur de zone 101-3, sur le lot 5-81.** »

Copie du règlement est disponible pour le public.

Une personne est présente,

À 19h55, monsieur le maire ouvre la période de QUESTIONS :

À 19h57, la période de questions est fermée

2014-03-58

## **Séance clore**

À 19h58, monsieur le conseiller Michael Houle propose la fermeture de cette séance et monsieur le conseiller Normand Lussier appuie. **Adopté à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville,  
Maire.

\_\_\_\_\_  
Diane Lawrence g.m.a.  
Directrice générale /secrétaire-trésorière.